

BREF RESUME



EAGLE-CÔTE D'IVOIRE



RAPPORT SEMESTRIEL JANVIER-JUIN 2021

De résultats positifs ont été obtenus, fruit de la collaboration entre EAGLE-Côte d'Ivoire, le Ministère des Eaux et Forêt et l'UCT dans les domaines des investigations, des arrestations, des poursuites judiciaires et de la couverture médiatique, au cours du premier semestre de 2021.

Les stratégies mises en place en 2020 ont commencé à payer avec des arrestations importantes portant sur l'ivoire et les écailles de pangolins. Les collaborations avec le gouvernement se sont également étoffées notamment avec l'Office Ivoirien des parcs et réserves (OIPR).

L'équipe de EAGLE-Côte d'Ivoire a multiplié ses efforts entamés au cours du premier semestre en vue d'améliorer son professionnalisme à la suite de nouvelles directives, recommandations et propositions en collaboration avec l'Unité de coordination centrale (CCU) d'EAGLE. Des résultats tangibles ont été obtenus.

Des opérations menées ont conduit à l'interpellation de dix trafiquants opérant dans le trafic illégal d'espèces protégées. Parmi les dix personnes interpellées, cinq d'entre eux ont été portés devant le Tribunal de première instance d'Abengourou ; deux à la section détachée de tribunal de Toumodi et trois devant le tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau. A noter qu'un des trois cas interpellés à Yamoussoukro a été relaxé par le Procureur lors du déferrement.

Portés devant les juridictions, les cinq trafiquants d'ivoire d'Abengourou ont été condamnés à douze mois de prison ferme assortis d'une amende de 300.000 F CFA et les trois trafiquants interpellés à Abidjan ont été condamnés à trois mois de prison ferme assortis d'une amende de 300.000 F CFA. Quant aux deux trafiquants d'écailles de pangolins interpellés à Yamoussoukro, ils ont été condamnés à payer seulement 100. 000 F CFA chacun d'amende.

Des peines jugées peu dissuasives par l'ONG EAGLE Côte d'Ivoire en comparaison aux lois des pays de la sous-région. L'ONG milite à cet effet, pour la réforme de la loi. En la matière, les choses sont en bonne voie. Car un atelier est prévu en août 2021 pour statuer sur cet état de fait. Objectif, corser la loi Ivoirienne sur la faune en vue de la rendre plus dissuasive. Dans la pratique, il s'agira d'analyser et de valider des textes sur l'avant-projet de loi relative à la faune.

Si le projet de loi est adopté, les trafiquants d'ivoires pourraient encourir des peines d'emprisonnement allant de dix à vingt ans, assortis d'une amende de 10.000.000 à 100.000.000 de francs CFA.

EAGLE-Côte d'Ivoire dont l'objectif visé est la dissuasion contre le commerce illégal d'espèces sauvages, et d'activités criminelles connexes, y compris la corruption, cherche aussi à révolutionner les mentalités et à changer le paradigme international actuel. Dans cette veine, les publications des pièces médiatiques ont été plus ou moins permanentes en vue de sensibiliser l'opinion publique sur la protection des espèces intégralement protégées en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest africaine.



EAGLE-CÔTE D'IVOIRE RAPPORT SEMESTRIEL

Janvier-Juin 2021

Vue d'ensemble

Investigations

- Au total, 146 Missions d'enquête ont été effectuées dans 18 régions du pays. Le réseau d'informateurs se constitue peu à peu et devant permettre à avoir de bons résultats à venir.

Opérations

- Trois opérations ont été menées dans trois Districts (District d'Abidjan, District de Yamoussoukro et District de la Comoé) aboutissant à l'arrestation de 10 trafiquants d'espèces protégées.
- La première opération s'est déroulée le 16 février 2021 à Abidjan dans la commune de Koumassi où trois personnes ont été interpellées avec une importante quantité d'ivoire sous formes de pièces sculptées et bijoux.
- La deuxième opération s'est déroulée le vendredi 26 février 2021 à Abengourou. Cette opération a permis l'arrestation de cinq personnes avec en leur possession soixante défenses d'ivoire pour un poids total de 114 kilogrammes.
- La troisième et dernière opération pour ce premier semestre s'est déroulée le 22 mai 2021 à Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne. Trois personnes ont été interpellées ce jour-là, avec en leur possession 110 kg d'écailles de pangolin.

Légal

- EAGLE-Côte d'Ivoire a fourni une assistance juridique pour les cas d'arrestation dont les dossiers sont en instruction.

- Suivi des deux affaires en instruction : l'affaire San Kouamé et N'douffou qui avaient été arrêtés avec deux défenses d'éléphants en septembre 2019 et l'affaire Kalil Touré, arrêté en octobre 2020 avec trois statues d'ivoire sculpté et neuf bracelets en ivoire.
- Participation aux audiences concernant les trois trafiquants interpellés le 16 février 2021 à Abidjan dans la commune de Koumassi avec une importante quantité d'ivoire sous formes de pièces sculptées et bijoux. Ces derniers ont été condamnés à trois mois d'emprisonnement assorti d'une amende de 300. 000 F CFA d'amende.
- Participation au procès des cinq trafiquants d'ivoires interpellés le vendredi 26 février 2021 à Abengourou en possession de soixante défenses d'ivoire pour un poids total de 114 kilogrammes. Les trafiquants ont été sanctionnés par douze mois de prison assorti d'une amende de 300. 000F CFA pour chacun et une confiscation des scellés.
- Participation à l'audience des deux trafiquants arrêtés le 22 mai 2021 à Yamoussoukro avec en leur possession 110kgs d'écaillés de pangolins. Ils ont été reconnus coupables et condamnés uniquement à payer 100.000 FCFA d'amende et une confiscation des scellés. Le 3eme complice avait été relaxé par le procureur lors du déferrement.

Médias

- Au total 98 articles médiatiques ont été produits dans les médias nationaux (Internet, radio, presse écrite).

Management

- Le coordinateur a effectué une mission de trois semaines au Togo.
- Des missions ont été effectuées au premier semestre 2021 par le coordinateur et son adjoint à Soubré en février, à Bouna en mars, à Man au mois d'avril, à Yamoussoukro en mai. Cette mission s'est effectuée en collaboration avec l'OIPR et les unités d'Abidjan.
- Gaspard Julien-Laferrriere, assistant coordinateur depuis 2019 a été nommé coordinateur du projet EAGLE-Côte d'Ivoire en mai 2021.

Relations extérieures

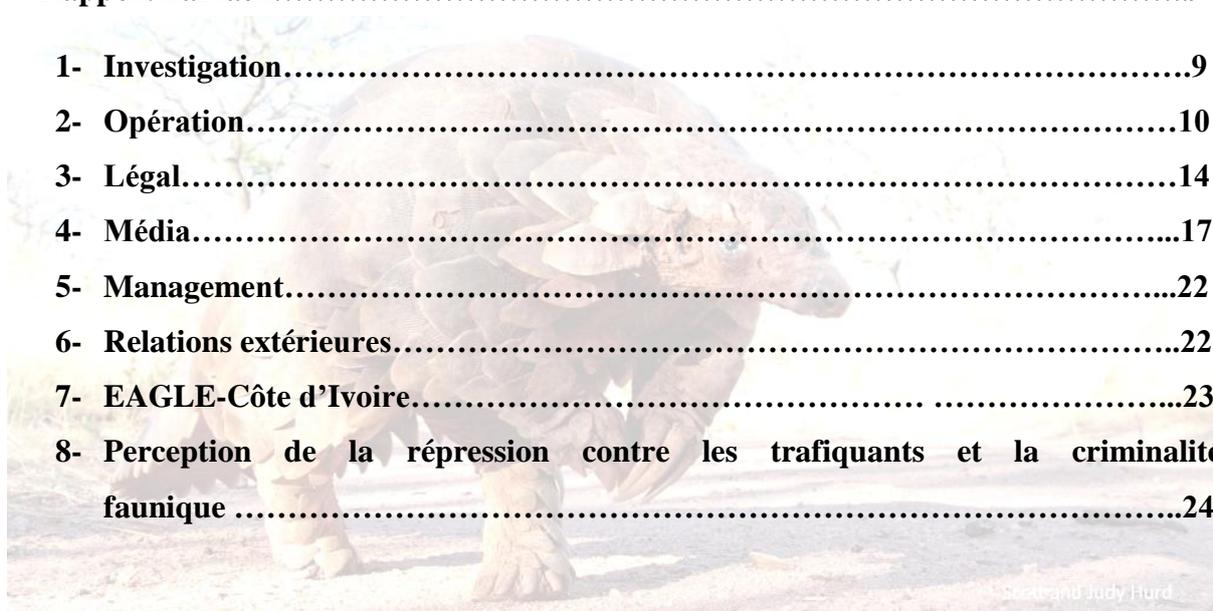
- Collaboration avec les autorités ivoiriennes à travers la poursuite des réunions avec l'Office Ivoirien des Parcs et réserves avec (OIPR), afin d'établir une méthode de collaboration entre EAGLE-Côte d'Ivoire et leurs éléments. Dans cet élan, quatre missions d'une durée d'une semaine chacune se sont déroulées à Soubré, Bouna, Man et Yamoussoukro. A cela s'ajoute, une formation d'une semaine au siège de l'OIPR à Abidjan.
- Le coordinateur et son adjoint ont eu plusieurs rencontres avec le responsable des enquêtes de l'UCT afin de planifier les opérations de Koumassi, Abengourou et Yamoussoukro et collaborer sur les enquêtes importantes. Le résultat de ces différentes rencontres a été très satisfaisant. Pour preuve, toutes les enquêtes et opérations menées aux lendemains de ces rencontres ont été d'un réel succès. Le trio UCT, EAGLE et MINEF demeure ainsi, la clé de voûte de la lutte contre le trafic des espèces animales protégées en Côte d'Ivoire.
- L'assistant coordinateur et un conseiller juridique ont rencontré le responsable économique et commercial de l'ambassade des États-Unis afin de parler du défi de la lutte contre la criminalité faunique en Côte d'Ivoire et de parler des derniers résultats du projet étant donné que l'Ambassade des États-Unis est très impliquée dans ce dossier.
- Le coordonnateur adjoint a rencontré à multiples reprises la responsable de l'ONG Akatia en vue des échanges d'informations sur le trafic des espèces protégées et la capacité d'accueil des animaux en leur sein en cas de saisie.
- Le coordinateur et un des juristes du projet ont rencontré la Directrice de Faune du MINEF afin de pouvoir mettre en place l'échantillonnage des soixante ivoires (114kg) saisis à Abengourou en février 2021 pour effectuer des analyses ADN dans un laboratoire aux États-Unis. L'échantillonnage s'est fait au mois de mai avec le MINEF et l'UCT et l'analyse permettra de connaître l'origine des ivoires et de mieux comprendre le trafic.

- Rencontre entre le Coordinateur et le superviseur et le Commissaire d'Interpol en charge des affaires environnementales dans le bureau régional d'Afrique de l'Ouest afin de discuter d'une future collaboration.



CONTENU

Vue d'ensemble.....	4
Contenu.....	8
Rapport narratif.....	9
1- Investigation.....	9
2- Opération.....	10
3- Légal.....	14
4- Média.....	17
5- Management.....	22
6- Relations extérieures.....	22
7- EAGLE-Côte d'Ivoire.....	23
8- Perception de la répression contre les trafiquants et la criminalité faunique	24



RAPPORT NARRATIF

Ce rapport couvre la période de janvier à juin 2021 et se concentre sur les progrès réalisés dans les activités des différents départements : enquête, opérations, juridique, médias. Les stratégies peaufinées pour réussir à avoir un impact sur les opérations de criminalité faunique liée aux espèces sauvages protégées en Côte d'Ivoire, les progrès dans les relations avec le gouvernement ivoirien, organismes non gouvernementaux frères pour conjuguer nos efforts pour réussir la lutte contre le trafic dans le pays.

1- Investigation

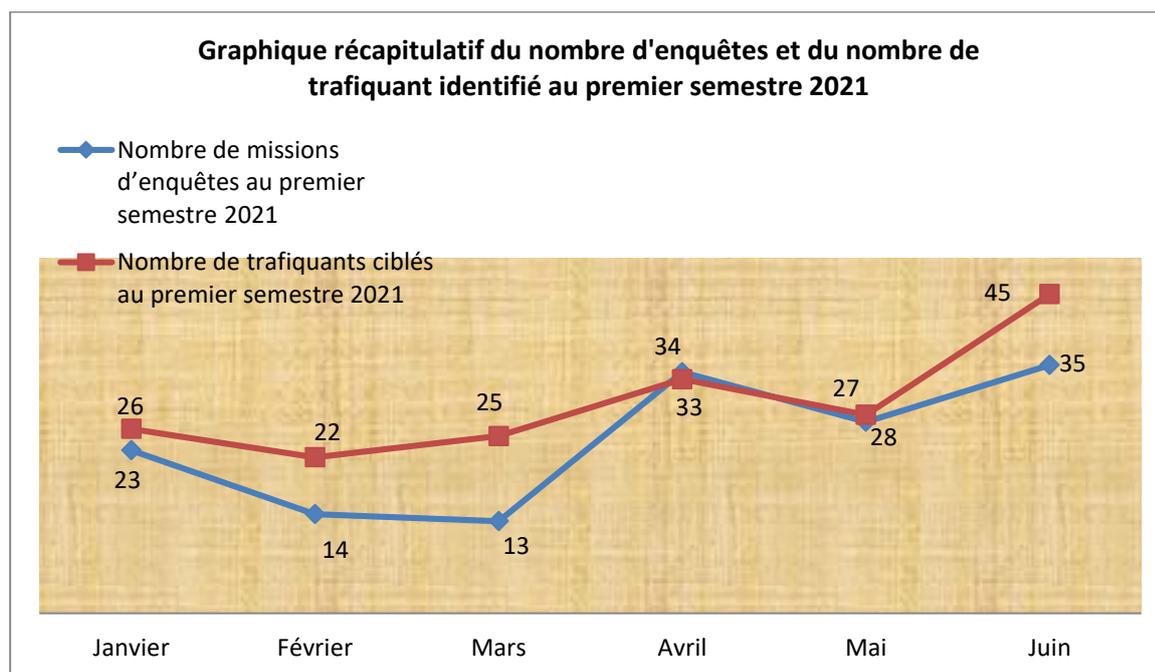
146 Missions d'enquêtes ont été effectuées entre janvier et juin 2021 dans le District Autonome d'Abidjan et 17 régions du pays. Les réseaux mis en place ont porté leurs fruits

Les efforts consentis pour mener ces missions ont été énormes et des séances de briefing et d'analyse des stratégies usées sur le terrain avec cette équipe de terrain afin d'améliorer les techniques d'investigations sont régulièrement faites.

Plusieurs recrutements ont été effectués dans le but de renforcer le groupe d'enquêteurs. Après les entretiens, trois enquêteurs ont été retenus pour des tests. Le réseau d'informateurs se constitue peu à peu et pourra aider le projet au démantèlement des réseaux de trafiquants les mois à venir.

Le département a vu une nette augmentation des missions comparées à l'année 2020, ainsi qu'une bien meilleure couverture du territoire ivoirien.

Ce faisant, le département a acquis de l'expérience et de nombreux réseaux de trafiquants ont été découverts.



2- Opération

Trois opérations d'arrestations ont été menées au cours du premier semestre de l'année 2021 dans le District Autonome d'Abidjan, dans le département d'Abengourou situé dans la région de l'Indénié-Djuablin et dans le District Autonome de Yamoussoukro.

Le 16 février 2021, quatre présumés trafiquants spécialisés dans le commerce illégal d'objets en ivoire sculptés ont été mis aux arrêts à Abidjan. Ils ont été arrêtés dans la commune de Koumassi (Abidjan) avec en leur possession des pièces d'ivoires sculptés, notamment, une lampe, des bracelets, des petites statuettes de tête de bouddha, des chapelets, le tout en ivoire. Le lieu de stockage était un atelier de sculpture situé non loin du marché Djê Konan toujours à Koumassi. Trois personnes y ont été prises en flagrant délit de possession d'ivoire après une tentative de fuite.



Le premier magasin (celui du principal suspect) fouillé a permis de mettre la main sur 56 bijoux en ivoire. Il utilisait son atelier et son métier de sculpteur comme une sorte de couverture à son activité illégale de trafiquant. Une quatrième personne a été arrêtée suite à une fouille dans le deuxième atelier (un magasin commun comme le premier d'ailleurs) qui était voisin au premier magasin qui servait de lieu de stockage.



A l'intérieur de son atelier, les agents ont découvert après la fouille, une malle dans laquelle se trouvaient des pièces en ivoire sculptés. N'étant pas le propriétaire dudit magasin, la personne a été relâchée peu après son audition. Il y avait des peignes et des bracelets en ivoire, ainsi que des dents de phacochère. Ce sont au total 166 pièces d'ivoires sculptées (bijoux y compris) qui ont été saisies dans les deux magasins perquisitionnés. Il faut rappeler que ces personnes arrêtées pratiquaient elles toutes la sculpture à la base mais elles menaient d'autres activités de trafiquants de produits issus de la faune. Elles appartiendraient à un

vaste réseau de trafic d'ivoire qui va au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire.

Le vendredi 26 février 2021, cinq trafiquants spécialisés dans le trafic et la vente d'ivoire ont été arrêtés en flagrant délit de détention pointes d'ivoire à Abengourou à l'est de la Côte d'Ivoire. Une importante quantité d'ivoire a été saisie sur place, il s'agit de soixante pointes d'ivoires, le tout pour un poids total de 114 kilogrammes. Les ivoires saisis proviendraient essentiellement de certains pays voisins à la Côte d'Ivoire. Un fait qui soulève la grande question de la porosité des frontières terrestres ivoiriennes. En effet, ces hommes appartenaient à un réseau international de trafic d'ivoire avec des connexions dans certains pays de la sous-région ouest africaine.

Chacune des cinq personnes interpellées avait joué un rôle important dans l'achat et le convoyage des ivoires à Abengourou. Trois étaient chargés d'amener l'ivoire en Côte d'Ivoire depuis le Togo, là-bas, où ils ont obtenu 32 kg. Deux d'entre eux s'étaient rendus ensuite à la frontière du Mali et du Burkina-Faso où ils ont eu 82 kg. Ce qui a donné un poids total de 114

kg qu'ils ont stockés d'abord à Niablé, village à la frontière du Ghana avant de les convoier par la suite à Abengourou 30 km plus loin où ils se sont faits arrêter

C'était donc un groupe organisé qui connaissait les arcanes de ce trafic, au sein duquel il avait des financiers, des démarcheurs qui étaient aussi chargés de faire passer leur colis aux frontières. Une fois sur place, il y avait un qui était chargé du transport local et un autre du stockage.



Le 26 mai 2021, trois trafiquants d'écaillés de pangolin ont été mis aux arrêts à Yamoussoukro alors qu'ils s'apprétaient à passer à la vente dans une chambre d'hôtel de la ville. Ils avaient en leur possession 3 sacs et demi remplis d'écaillés d'un poids total de 110 kg. Deux d'entre eux s'étaient chargés de les rassembler et le troisième était là pour aider au transport. Les 3 personnes n'ont pas opposé de résistance et ont été emmené à Abidjan pour être entendus dans les locaux de l'UCT.



Toutes ces arrestations ont été possibles grâce à la collaboration entre le ministère des Eaux et Forêts, l'UCT, avec l'assistance technique de EAGLE- Côte d'Ivoire.

Tableau des Opérations du projet EAGLE-Côte d'Ivoire

Nombres d'opérations réalisées	Nombres de trafiquants arrêtés au cours des opérations	Types et quantités des produits fauniques saisis, autres saisies
3	11	166 objets en ivoire sculptés, 60 défenses d'éléphants (114 kg) 110 kg d'écailles de pangolins.

3- Légal

Le département juridique a travaillé sur le suivi juridique avant, pendant et après l'arrestation des trafiquants.

Le département a effectué le suivi des deux affaires en instruction. Il s'agit des affaires Mohamed Kalil Touré arrêté le 15 octobre 2020 à Attécoubé et N'Doufou Michel et San Kouame arrêtés le 12 septembre 2019 à Cocody. Ils ont été arrêtés pour trafic d'ivoire. Mohamed Kalil Touré avait été arrêté alors qu'il allait passer à la vente de ses produits illégaux (trois statues en ivoires et neuf bracelets en ivoire) dans un hôtel d'Abidjan. Il était descendu spécialement de Bouake, la deuxième ville du pays située au centre de la Côte d'Ivoire, avec sa marchandise afin la vendre. Il a été intercepté par les équipes de l'UCT et du MINEF appuyées par EAGLE Côte d'Ivoire. Il a refusé de coopérer, permettant à son complice de s'échapper. Son procès s'est tenu le 4 juin 2021 et il a été condamné à douze mois de prison ferme assorti d'une amende de 300. 000 francs CFA.

San Kouamé et N'douffou avaient été arrêtés avec deux défenses d'éléphants en septembre 2019. Le procès de cette affaire n'a pas encore été programmé.

Le département juridique a également pris part à trois procès, notamment celui de trois des quatre personnes arrêtées le mardi 16 février 2021 à Abidjan dans la commune de Koumassi avec une importante quantité d'ivoire sous formes de pièces sculptées et bijoux. Ces derniers ont été sanctionnés par trois mois d'emprisonnement assorti d'une amende de 300000F CFA et une confiscation des scellés. Quant aux cinq trafiquants d'ivoire interpellés le vendredi 26 février 2021 à Abengourou, à l'est de la Côte d'Ivoire en possession de 60 défenses d'ivoire

pour un poids total de 114 kilogrammes, ils ont été sanctionnés à douze mois de prison assorti d'une amende de 300000F CFA pour chacun et une confiscation des scellés.

En ce qui concerne les deux trafiquants d'écaillés de pangolins, arrêtés le 22 mai 2021 à Yamoussoukro avec en leur possession 110kgs d'écaillés, ils ont été reconnus coupables et condamnés uniquement à payer 100.000 FCFA d'amende et une confiscation des scellés.

Aussi, le département a travaillé à la finalisation du nouveau guide juridique afin d'avoir un document a distribué aux autorités ivoiriennes et aux partenaires pour les sensibiliser sur la loi protégeant les espèces et procédé à la mise à jour des bases de données juridiques.

Récapitulatif des activités du département juridique

Nombre de mission (Lieu) Abidjan et District	Nombre de mission hors Abidjan (Lieu)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux : (5 à la Maison d'arrêt et de correction d'Abengourou et 3 à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan	Nombre de trafiquants jugés et condamnés	Les peines de prison durant le semestre	Nombre de trafiquants condamnés	Nombres d'audiences suivies
10	5	8	10	3 mois 12 mois	10	4

4. Média

Au total 98 articles médiatiques ont été produits dans les médias nationaux (Internet, radio, presse écrite). A part les articles écrits et publiés sur les opérations d'arrestations afin de dissuader d'éventuels trafiquants, d'autres articles sur la protection des espèces en voie d'extinction ont été publiés.

8 N°504 du mercredi 24 février 2021 **Société** Crénel: info@nouveledes.com

TRAFFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES / COMMERCE ILLÉGAL D'IVOIRES SCULPTÉS
4 présumés trafiquants spécialisés mis aux arrêts
 Par ADA avec sercom Eagle-Côte d'Ivoire



Ces présumés trafiquants trafiquent une partie de réserves protégées... (Text continues with details of the arrests and the ivory trade network.)

Les populations de Dualla (Ségué) confrontées à une longue période d'insécurité

Les populations de Dualla (Ségué) sont en danger... (Text discusses the impact of poaching on local communities.)

10 ENVIRONNEMENT

TRAFFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES
Arrestation de 5 trafiquants avec 60 défenses d'ivoire.



Un trafiquant appréhendé... (Text reports on the arrest of a trafficker and the seizure of 60 ivory tusks.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

CURES HERNIAIRES, CONSULTATIONS OPHTHALMOLOGIQUES, CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS, DIABÈTE
Une Fondation offre des soins à 1500 personnes à Yamoussoukro



Maladies prévalentes. Parmi ces malades, 700 ont bénéficié de cures herniaires... (Text describes the medical services provided by the foundation.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

LOT

La Blaguerie agricole
 Gendarmerie agricole

Un fermier est soupçonné d'avoir participé à un hold-up... (Text reports on a farmer suspected of participating in a robbery.)

8 N°552 du jeudi 06 mai 2021

Société

Email : mbdiferintpide@gmail.com



AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE
Le député-maire Raoul Aby dote ses collaborateurs de véhicules

Par Jules César Yao

Il y a dix-huit véhicules flamboyants neufs d'une valeur estimée à plus de 200 millions F CFA. C'est le don fait par le député-maire, Aby Akrobbou Raoul Modeste à ses collaborateurs, mardi dernier, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au district de la commune de Marcoroy en présence du Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local, Lazare Djahi Dago, président de ladite cérémonie. Ce don du député-maire, Aby Akrobbou Raoul Modeste rentre selon lui dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et l'optimisation du fonctionnement de la mairie qui est l'une de ses priorités. A travers ce geste, le premier magistrat de la Commune de Marcoroy veut permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions afin d'accroître leur performance. « Ces véhicules devront vous permettre d'être plus performants sur le terrain », a indiqué Aby Akrobbou Raoul Modeste, tout en saluant l'accompagnement dont bénéficie la Commune de Marcoroy de la part de



Ses collaborateurs du député-maire de Marcoroy, Aby Akrobbou Raoul Modeste bénéficient désormais d'un moyen pour l'accomplissement de leurs tâches.

la Direction Générale de la décentralisation et du développement local. Il a indiqué qu'après la restructuration et le renouvellement du parc auto, le temps était venu de veiller à la mise en œuvre des engagements pris auprès de la population dans la perspective de leur bien-être social. Le directeur général de la Décentralisation et du Développement Local, Lazare Djahi Dago, a salué cette action posée par le député-maire qui n'est pas à sa première édition. Il a

rappelé que le 5 juin 2014, une première opération de ce genre a été effectuée. « Nous comprenons l'opportunité de ce renouvellement de ce parc auto », a souligné le successeur de feu le Préfet Parfait Gohourou, présent à la première édition de cette cérémonie de remise de véhicules. Il a relevé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la gouvernance locale et qu'elle est une réponse à l'amélioration des services publics offerts aux populations. Il a,

par la suite, appelé à une synergie d'actions autour de la population entre les élus locaux et le personnel des collectivités décentralisées afin d'accroître le bien-être social auquel la population aspire légitimement. Il a invité à accorder la plus grande attention à ces véhicules non sans féliciter le député-maire et son Conseil Municipal. Secrétaire Général, Léon Gbety Kouassi a invité les agents à faire bon usage des véhicules reçus. Mais bien avant, il a adressé ses sincères remerciements au directeur Lazare Djahi Dago pour sa constante sollicitude à l'endroit des collectivités décentralisées. Puis, il a succinctement rappelé les actes posés par le député-maire Raoul Aby relativement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de la Mairie de Marcoroy avant de revenir sur l'équipement des services municipaux en matériel roulant flamboyant neuf composé de six sont destinés aux services municipaux, un au Trésorier principal et un destiné pour la liaison affectée aux conseillers municipaux. JCY

Echos de la Cité

Le directeur général des Cultes réitère son message de paix et de cohésion dans le milieu culturel ivoirien
Répondant à l'invitation de la Fédération Évangélique de Côte d'Ivoire (FECI), à l'occasion de l'investiture de son président, Messamba Bamba, directeur général des Cultes, représentant le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité à cette cérémonie, a délivré vendredi dernier, un message de paix et de cohésion dans le milieu culturel ivoirien. Le directeur général des Cultes a adressé ses félicitations et les encouragements du ministre à l'heureux élu, le Docteur Gbongbon Apollinaire.

Pr Sess E. Danieff offre un bloc chirurgical à l'Hôpital général de Dabou
L'hôpital général de Dabou dispose désormais d'un bloc chirurgical flamboyant neuf dont les travaux ont été financés par le Conseil Régional des Grands Ponts. Ce bâtiment, inauguré à l'arrière de l'Hôpital Général et achevé en février 2021, permettra une fois équipé et boné, un meilleur fonctionnement du service Chirurgical. En outre, cela va permettre la prise en charge des malades au lieu de les transférer à chaque fois à Abidjan.

Le député-maire Raoul Aby fait l'état des lieux des nouvelles routes de la commune
Le député-maire Raoul Aby a visité, le samedi 1er mai 2021, des routes bitumées récemment. Il s'agit de la nouvelle voie devant le foyer d'Abidjan, la voie du carrefour Amagoué et celle d'Anoumabo menant à la pharmacie Roma. Le Premier magistrat a fait l'état des lieux de ces nouvelles routes. Le député-maire appelle au civisme des riverains afin que ces voies bitumées et les caniveaux soient bien entretenus.

Le maire Jean-Marc Yao et son épouse font du fitness et une démonstration de Karaté
Samedi festif que ce 1er mai, au campus de Cocody où la cellule féminine de l'Abidjan Université Club (AUC) organisait une journée sportive marquée par une séance de fitness, un match de football féminin et une démonstration d'arts martiaux. Un événement sportif placé sous le parrainage de Mme Yolande Yao, qui a effectué le déplacement du campus de Cocody, aux côtés de son époux, Jean-Marc Yao, premier magistrat de la commune.

Des sélections de Regis Daniels Ross

TRAFFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES
Les éléphants d'Afrique, vers une extinction programmée ?



Il a beau être le plus grand animal terrestre, la destruction de son habitat et le trafic de ses défenses en ivoire lui font encourir un grand danger. Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) qui a mis à jour sa liste rouge des espèces menacées le jeudi 25 mars 2021, les éléphants d'Afrique de savane sont passés du statut de « vulnérable » au statut de « en danger » et l'éléphant des forêts, du statut de « en danger » à celui de « en danger critique d'extinction ». (...) En Côte d'Ivoire, la faible population d'éléphants restante est aussi menacée d'extinction totale. Le trafic d'ivoire qui engendre un braconnage intense associé à la perte de son habitat rendent son avenir incertain. 90 %

des éléphants d'Afrique ont donc disparu en l'espace d'un siècle. Il y a 50 ans, environ 1,5 million d'éléphants sillonnaient toute l'Afrique mais le recensement de 2016 n'en décomptait que 415.000. La chute du nombre de spécimens pour les éléphants de forêt et de savane s'est accélérée depuis 2008, quand le commerce d'ivoire s'est intensifié malgré qu'il soit déclaré illégal depuis 1989. L'une des menaces qui pèse sur les éléphants en Afrique vient de la perte d'habitats due à l'action humaine. L'habitat des éléphants en Afrique a été fragmenté et soumis à des pressions importantes de la croissance démographique. Sur le continent, la recrudescence du trafic d'ivoire occasionne un massacre intensif des

populations d'éléphants. Les trafiquants qui pratiquent cette activité illégale sont constitués en groupe et réseau très organisés. Leurs modes opératoires laissent croire qu'ils sont des groupes mafieux assez puissants qui bénéficient certaines complicités internes. Ces arguments se vérifient à travers certaines arrestations qui ont été faites dans le pays par l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UCLT), le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) avec l'assistance technique de l'Eagle Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de l'affaire Tran Van Tu, un célèbre trafiquant vietnamien d'Ivoires et sa bande arrêtés à Abidjan en 2018. Dans cette opération, six trafiquants dont deux vietnamiens, deux ivoiriens, un chinois et un gabonais ont été interpellés. Ces personnes ont été arrêtées avec en leur possession au total 460,15 kg d'ivoire. Il s'agissait d'un réseau de trafic international. En effet, les ivoires saisis provenaient d'Afrique centrale et devaient être exportés en Asie. Ils portaient les traces par centaines de kilos, dissimulés dans des troncs d'arbres creusés et scellés à la cire, camouflés dans des conteneurs par cargo. En février 2021, 514 kg d'ivoires soit 60 pointes d'ivoire ont été saisies à Abengourou. Ce qui représente trente éléphants tués donc un troupeau entier. Ces trafiquants s'étaient rendus au Togo puis à la frontière du Burkina et du Mali

Avec Sarcem Eagle Côte d'Ivoire

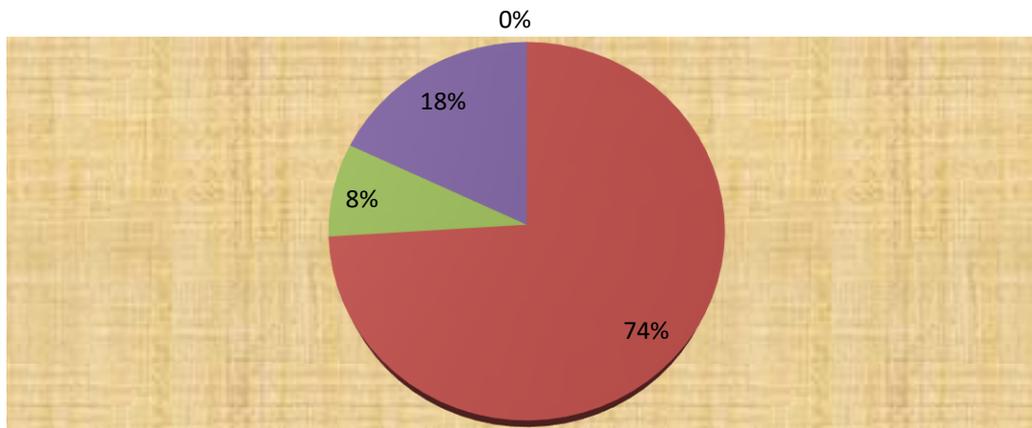


Tableau des productions médiatiques

Nombre total de pièces			
Médiatiques : 98			
Télévision	Radio	Presse écrite	Internet
0	72	8	18

Graphique relatif aux publications médiatiques du semestre

■ Télé ■ Radio ■ Presse écrite ■ Internet



Liens arrestation des quatre trafiquants d'objets d'ivoire sculpté

<https://www.dropbox.com/s/850w364dlh53pd7/Le%20belier%20intrepide%20numero%20504%20du%2024022021.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/h860659bgstmrko/Notre%20voie%20numero%206598%20du%2024022021.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/8o190ypo8cokb8s/Tribune%20agricole%20numero%20013%20du%2026022021.jpg?dl=0>

<http://justeinfos.net/index.php/environnement/item/5867-traffic-d-especes-protgees-4-trafiquants-specialises-dans-le-commerce-illegal-d-ivoires-sculptes-mis-aux-arrets>

<https://demaininfos.com/2021/02/23/traffic-despeces-protgees-des-trafiquants-de-commerce-divoires-sculptes-arretes-en-cote-divoire/>

<https://artici.info/2021/02/23/traffic-despeces-protgees-des-trafiquants-de-commerce-divoires-sculptes-arretes-en-cote-divoire/>

<http://ledemocrateplus.net/soci%C3%A9t%C3%A9/traffic-d%E2%80%99esp%C3%A8ces-prot%C3%A9g%C3%A9s-4-trafiquants-sp%C3%A9cialis%C3%A9s-dans-le-commerce-illegal-d%E2%80%99ivoires>

<https://afrikmonde.com/commerce-illegal-divoires-en-cote-divoire-4-trafiquants-dans-les-fichiers-de-la-de-lunite-de-lutte-contre-la-criminalite-transnationale/>

<http://www.latribuneagricole.net/page-aff.php?type=4&id=527&ti=Trafic%20d%27esp%C3%A8ces%20prot%C3%A9g%C3%A9s%EF%BF%BD>

<https://www.dropbox.com/s/g2bb1huz8am4bwi/RADIO%20ESPOIR%20PORTBOUET%20journal%206h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/2q8jnm6fvf0411f/RADIO%20ESPOIR%20PORTBOUET%20journal%2012h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/nyg3ditsmui3bja/RADIO%20ESPOIR%20PORTBOUET%20journal%2019h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/j2dbfu1tfm5hilr/RADIO%20TREICHVILLE%20flash%208h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/mjvgyqavq5dzko2/RADIO%20TREICHVILLE%20le%20journal%2018h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/bayqg1timtj1wkp/RADIO%20TREICHVILLE%20le%20journal%2020h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/deyjc97xmw3upya/RADIO%20ADJAM%C3%89%20FM%20flash%2014h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/esa6vjuo6j8v2qw/RADIO%20ADJAM%C3%89%20FM%20flash%2016h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/0bjhyha2jkkfla/RADIO%20ADJAM%C3%89%20FM%20le%20journal%2018h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/mdli5otmmq8f1zk/RADIO%20ARC%20EN%20CIEL%20flash%208h%2030.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/d8myh766y7ypb21/RADIO%20ARC%20EN%20CIEL%20flash%2010h%2030.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/015w81a69srh9kp/RADIO%20ARC%20EN%20CIEL%20le%20journal%2018h%2030.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/sj2i5ogzzll1umd/RADIO%20ABOBO%20FM%20flash%209h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/vu4jghiekiujp4/RADIO%20ABOBO%20FM%20flash%2015h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/jnijfr39hv6qf7o/RADIO%20ABOBO%20FM%20le%20journal%2012h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/xp09jhzte4esgz/RADIO%20MARCORY%20flash%208h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/xsyr5zn8scnq4ad/RADIO%20MARCORY%20le%20journal%2018h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/ceq6wh80urtlu7s/RADIO%20MARCORY%20flash%2010h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/b4u1mmukfn8cueu/RADIO%20YOPOUGON%20flash%2014h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/5lmo9g5yjey4nj1/RADIO%20YOPOUGON%20journal%2012h.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/w99fk4ugru90dxm/RADIO%20YOPOUGON%20journal%2018h.mp3?dl=0>

Liens arrestations des trois trafiquants d'ivoire d'éléphants

<http://justeinfos.net/index.php/environnement/item/5986-braconnage-les-elephants-d-afrique-vers-une-extinction-programmee>

<https://artici.info/2021/05/03/elephants-dafrique-vers-une-extinction-programme/>

<https://demaininfos.com/2021/05/03/elephants-dafrique-vers-une-extinction-programme/>

<http://lepointsur.com/cote-divoire-braconnage-les-elephants-dafrique-vers-une-extinction-programmee/>

<https://afrikmonde.com/les-elephants-dafrique-vers-une-extinction-programmee/>

<http://www.latribuneagricole.net/page-aff.php?type=4&id=536&ti=Les%20C3%A9l%C3%A9phants%20d%27Afrique,%20ver>

<https://www.dropbox.com/s/cmi5pgstx21ekc9/RADIO%20ARC%20EN%20CIEL%20flash%209h%202%2034.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/ndc55nommjbjws6/RADIO%20ARC%20EN%20CIEL%20journal%2012h%2030%20206%2034.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/5ai6ax5me8afpz4/RADIO%20ARC%20EN%20CIEL%20flash%2010h%203%2037.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/xj6c8oo38anwaxy/RADIO%20TREICHVILLE%20flash%209h%204%2001.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/6gvpv60q3wzzrsv/RADIO%20TREICHVILLE%20journal%2019h%205%2053.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/vujmy72z5ntwcu6/RADIO%20TREICHVILLE%20journal%2020h%206%2019.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/n2rbie90ebm60a5/RADIO%20ABOBO%20FM%20flash%208h%202%2034.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/wol9xmqlqgeejen/RADIO%20ABOBO%20FM%20journal%2012h%205%2046.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/2zkyrkzgyx73d50/RADIO%20ABOBO%20FM%20flash%2014h%202%2019.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/28r4qwz5wpt2gxz/RADIO%20ESPOIR%20PORT%20BOUET%20journal%207h%204%2025.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/yqydoixc33224ku/RADIO%20ESPOIR%20PORT%20BOUET%20journal%2012h%204%2031.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/gg2p1ze1kwj7ywr/RADIO%20ESPOIR%20PORT%20BOUET%20journal%2020h%205%2014.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/z7srbb1r9fokycv/RADIO%20MARCORY%20FM%20flash%208h%207%2019.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/eoqqvv1s2thjsie/RADIO%20MARCORY%20FM%20flash%2010h.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/7yynw8ky704wgyr/RADIO%20MARCORY%20FM%20journal%2012h.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/fipu4cwkw5aq24z/RADIO%20NATIONALE%20CATHOLIQUE%20flash%209h%202%2003.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/849gyfps1t53grt/RADIO%20NATIONALE%20CATHOLIQUE%20flash%2017h%203%2027.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/pd8iqh8e9n6vegn/RADIO%20NATIONALE%20CATHOLIQUE%20flash.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/scl/fi/xrtypamv4ufzimrpcynjt/LA-TRIBUNE-AGRICOLE-numero-22-du-6-au-12-mai-2021Page-2-et-3.docx?dl=0&rlkey=2bhai02o1hu9pr3e57sav0kop>

<https://www.dropbox.com/s/7nk4y32mflm5xa0/LE%20BELIER%20INTREPIDE%20numero%20552%20du%20jeudi%206%20mai%20page%208.jpeg?dl=0>

5. Management

Au cours du semestre, EAGLE-Côte d'Ivoire est resté sur la bonne dynamique du groupe l'année précédente pour booster les activités de manière quantitatives et qualitatives dans tous les départements. Ce qui a permis la mise aux arrêts onze trafiquants réalisés durant ce semestre 2021. Le coordinateur a effectué une mission de trois semaines au Togo. Quatre missions d'une durée d'une semaine chacune ont été également effectuées par le coordonnateur et son adjoint à Soubré, Bouna, Man et Yamoussoukro. A cela s'ajoute, une formation d'une semaine au siège de l'OIPR à Abidjan dans le cadre de la collaboration entre EAGLE-Côte d'Ivoire et l'OIPR.

Le management a également continué le recrutement des enquêteurs en vue de donner un nouveau souffle au département enquête. Il s'est agi pour le management de maintenir le niveau de bons résultats en formant, et en mettant à disposition des départements, les moyens adéquats pour faciliter le travail de ceux-ci.

6. Relations extérieures

EAGLE-Côte d'Ivoire continue de collaborer avec le gouvernement ivoirien en menant des rencontres avec différentes autorités : le ministère des Eaux et Forêts, le ministère de l'intérieur et de la sécurité à travers son Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée

(UCT). Des relations sont également entretenues avec les diplomates, les organismes nationaux et internationaux officiant dans l'environnement en vue de conjuguer nos efforts dans la lutte contre le trafic d'espèces protégées.

Dans la pratique, le coordinateur et un des juristes du projet ont rencontré la Directrice de Faune du MINEF afin de pouvoir mettre en place l'échantillonnage des 60 ivoires (114kg) saisis à Abengourou en février 2021 pour effectuer des analyses ADN dans un laboratoire aux États-Unis. Le coordonnateur adjoint a également rencontré la responsable de l'ONG Akatia. Quatre missions différentes d'une semaine chacune ont été effectuées par le coordonnateur et son adjoint dans les localités de Soubré, Bouna, Man et Yamoussoukro pour améliorer la collaboration avec les autorités gérant les parcs nationaux.

L'assistant coordinateur et un conseiller juridique ont également rencontré le responsable économique et commercial de l'ambassade des États-Unis afin de parler du défi de la lutte contre la criminalité faunique en Côte d'Ivoire et de parler des derniers résultats du projet comme l'Ambassade des États-Unis est très impliquée dans ce dossier.

7. EAGLE-Côte d'Ivoire

Le projet EAGLE-Côte d'Ivoire a véritablement commencé ses activités en Côte d'Ivoire en mai 2017. Les objectifs généraux du projet sont : œuvrer à l'application effective de la loi sur la faune et la flore et lutter contre la criminalité environnementale. En outre, le projet EAGLE-Côte d'Ivoire s'active dans l'identification à grande échelle de tous les trafiquants des espèces protégées conventionnellement et reconnues comme telles par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la production de preuves lors des procès, facilitent à la fois les arrestations des délinquants fauniques et les poursuites en justice ainsi que le suivi de l'exécution des décisions rendues et enfin éveiller l'attention du public sur l'application effective de la loi faunique et sur les risques encourus, de même que sur les sanctions en matière faunique.

Le premier semestre a vu EAGLE-Côte d'Ivoire donner son appui technique dans l'arrestation de onze trafiquants d'ivoire et de pangolin avec trois opérations d'arrestation. L'ONG a multiplié durant cette période les activités avec tous les départements afin d'obtenir le meilleur de chacun dans la quête perpétuelle d'atteindre les objectifs fixés chaque année. Fort de ce

succès, et des saisies antérieures, le projet EAGLE-Côte d'Ivoire entend rester sur cette dynamique au cours de la seconde phase de l'année 2021.

8. Perception de la répression contre les trafiquants et la criminalité faunique

La mission EAGLE-Côte d'Ivoire continue de mettre en lumière l'étendue du commerce des espèces protégées dans le pays durant ce semestre. La lutte durant cette période a porté sur le trafic de l'ivoire (60 défenses d'éléphants-114 kg), des objets en ivoire sculptés (16) et sur les pangolins (110 kg d'écailles de pangolins saisies). Au total trois opérations d'arrestations ont été menées dans le District Autonome de Yamoussoukro, d'Abidjan et dans le département d'Abengourou. Des opérations au cours desquelles onze trafiquants ont été arrêtés.

La saisie d'Abengourou est particulièrement préoccupante, en effet trouver autant de défenses (60) dans une ville à l'intérieur du pays signifierait logiquement que l'ivoire provient d'Afrique de l'Ouest où il reste très peu d'éléphants, entre 2500 pour les plus basses estimations et 11000 pour les plus hautes d'après le African Elephant status report de 2016, des chiffres qui ont déjà 6 ans. Habituellement, les réseaux de trafiquants d'ivoires importent les ivoires depuis l'Afrique Centrale. L'arrivée d'autant d'ivoires d'Afrique de l'Ouest sur le marché signifierait le massacre des derniers pachydermes de la sous-région. Les analyses ADN feront la lumière sur les origines des ivoires saisies.

Ces opérations ont permis de réaliser l'étendue des réseaux criminels fauniques opérant sur le trafic de la faune protégée en Côte d'Ivoire, car en dépit des avertissements et des arrestations précédentes, le commerce illégal des espèces protégées est loin de s'affaiblir. Pour ce semestre, l'équipe EAGLE-Côte d'Ivoire a tenu compte de cet aspect et compte profiter de l'expérience acquise depuis son installation pour intensifier ses efforts dans le but d'atteindre les résultats probants. La procédure EAGLE est un moyen efficace qui permet d'agir sur plusieurs dimensions : envoyer un signal fort aux trafiquants, un encouragement aux autorités en charge de sanctionner ces trafiquants, ainsi que sur l'urgence de faire appliquer la loi faunique avec une plus grande sévérité afin de maximiser l'effet dissuasif.

Malheureusement, certaines décisions de justices se sont avérées décevantes, notamment concernant les trafiquants d'écailles de pangolin qui n'ont écopé que de 100.000 francs CFA d'amende chacun et de sursis, alors que 110kg d'écailles représentent des centaines de pangolins tués.